

À Montréal, le 15 juin 2021 | 18 h 30

Étaient présents

Mme Roxanne Lincourt, directrice
M. Mathieu Guillemette, parent, président
Mme Sabrina Pasquiel, parent substitut
M. Ardian Xharra, parent
Mme Andréanne Cloutier, professeure
Mme Catherine Saint-Cyr, professeure
Mme Josée Hébert, professeure
Mme Carole Clément, technicienne service de garde
Mme Jacynthe Guimond, parent substitut
Mme Judith Marois-Jones, parent substitut
Mme Julie Paquet, parent
M. Antoine Hébert, parent substitut
Mme Sophie Lapointe, parent (à partir de 19h30)

Étaient absents

M. Stéphan Lemieux, parent
M. Ghodbane Abdelghani, parent substitut

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum)

Ouverture de la séance à 18h42.

Le quorum est observé.

En l'absence de Mme Lapointe, M. Guillemette se propose pour agir exceptionnellement à titre de secrétaire; M. Hébert est désigné pour présider la rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un item avant le point 5.1 : Présentation d'une vidéo sur le rôle et le fonctionnement du conseil d'établissement

Ajout d'un item

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 27 avril 2021

Adopté à l'unanimité

Suivi aux PV : les points de suivi au PV sont à l'ordre du jour.

4. Période réservée au public

Aucun représentant du public ne s'est présenté.

5. Conseil d'établissement

5.0 Présentation d'une vidéo sur le rôle et le fonctionnement du conseil

5.1 Collations et forms : <https://forms.office.com/r/4Q20QE6W9f>

Mme Lincourt présente les paramètres du Programme de soutien alimentaire au CSSDM.

La modification apportée au programme aura pour effet de revoir l'aide alimentaire à l'école Saint-Jean-de-Matha pour l'année scolaire 2021-2022. L'impact sur les montants reçus par l'école Saint-Jean-de-Matha n'est pas encore connu, bien qu'il soit acquis que les collations ne seront plus distribuées aux enfants. Les montants totaux versés à l'école seront influencés par la mise à jour à venir de l'indice de défavorisation, d'ici l'automne.

Mme Lincourt présente le formulaire à compléter, où il est demandé si le CÉ approuve les modifications proposées par le CSSDM.

Deux membres du personnel mentionnent qu'il s'agit d'une perte pour l'école. Un représentant des parents souligne que ça lui semble équitable.

M. Guillemette propose le vote; personne ne s'oppose au vote à main levée :

Oui : six votes sur onze membres votant présents. Le formulaire est donc complété en conséquence, avec une mention de l'insatisfaction de certains membres.

5.2 Signature PV WEB (pour information)

Les documents devant être signés par le président l'ont été.

6. Service de garde

18 h 50

Mme Clément présente l'information en lien avec les points suivants.

6.1 Tarification (à approuver)

Mme Clément présente la grille de tarification proposée pour le SDG Saint-Jean-de-Matha pour 2021-2022.

Parmi les éléments à souligner, le tarif passera de 8,50\$ par jour à 8,55\$ par jour. La tarification sporadique proposée est basée sur le coût d'opération réel de 2,70\$ de l'heure par enfant.

La grille proposée est approuvée à l'unanimité.

6.2 Réglementation

Mme Clément transmettra le règlement lorsqu'il aura été mis à jour, pour adoption par courriel par le CÉ.

6.2 Entrée progressive préscolaire

Les parents seront sondés sur l'utilisation ou non du service de garde pour les enfants qui seront en entrée progressive.

6.3 Pédagos de la rentrée

Les parents seront sondés concernant leurs besoins pour le 26 août.

Sur un autre sujet, les parents mentionnent leur

7. Consultation/Approbaton/Adoption

7.1 Sortie scolaire/finissants (app)

Activité organisée à St-Calixte, toute la journée, le vendredi 18 juin. Dîner sur place, retour en fin d'après-midi. Activité de graduation en soirée à l'école avec collation des grades et soirée cinéma. Approuvé à l'unanimité

7.1. Liste des effets scolaires (App)

Un parent demande comment sont établies les listes (ex. : sont-elles reprises chaque année?) Mme Lincourt mentionne que les niveaux travaillent en concertation pour identifier les manuels et la liste des effets.

En réponse à un parent, Mme Lincourt mentionne que des classes dépassent un montant « raisonnable » de 83\$; le surplus est donc assumé par l'école pour réduire la facture. Il y a donc un enjeu d'équité entre les classes sur lequel la direction souhaite se pencher, notamment pour réduire le nombre de photocopies si possible, notamment dans le contexte où l'école vient de se voir retirer l'aide financière de 50 000 \$ du programme École Montréalaise.

- Mme Lapointe se joint à la rencontre -

7.2. Matériel didactique (consultation)

Les plateformes numériques sont en croissances, et les licences sont de plus en plus abordables.

7.3. Résolutions budgétaires, transferts de fonds 4 vers 9 (adoption)

Proposition de résolution par Mme Lincourt.

Le programme Pierre Lavoie a versé 80% de l'aide financière (8000\$); le 2000\$ restant sera versé lorsque la totalité du montant aura été dépensé.

Le montant pour Activité et matériel sportif sera corrigé pour 10 000 \$, puisque les dépenses ont effectivement été effectuées.

La résolution est adoptée, avec modification.

7.4. Budget : pro forma 2021-2022 (adoption)

Présentation du budget pro forma par Mme Lincourt.

Parmi les faits saillants, soulignons notamment les éléments suivants :

- Réduction d'une journée (0,20) pour l'orthophonie
- Réduction d'un demi poste (0,50) pour l'éducatrice spécialisée (retrait de l'aide financière du programme École Montréalaise)
 - o La dépense qui sera désormais assumée par le budget de l'école et répartie dans divers postes
- Les budgets du service de garde ne sont pas encore complétés, puisque le CSSDM et le ministère de l'Éducation sont toujours en pourparlers relativement au déficit accumulé en temps de COVID.

7.5. Code de vie (adoption)

Présentation par Mme Lincourt du code de vie révisé. Mme Lincourt évoque brièvement les nouveaux outils proposés. Les comportements attendus seront identifiés pour y travailler en courant d'année selon un calendrier établi tout au long de l'année.

Un parent souligne que la formulation et la structure sont très appropriés.

Le Code de vie est adopté à l'unanimité.

7.6. Plan de lutte (adoption)

Mme Lincourt présente le plan de lutte, qui avait déjà fait l'objet d'échanges lors de CÉ précédents, et l'évaluation des résultats pour l'année 2020-2021.

La révision du plan de lutte fait état de la situation en fin d'année, relativement à la situation à la fin de l'année. L'équipe école a également noté une grande amélioration par rapport à la situation de l'année scolaire précédente. L'équipe école propose de reprendre plusieurs mesures adoptées en situation de COVID et qui se sont prouvées intéressantes, telles que l'accompagnement des élèves lorsqu'ils se dirigent à la récréation, la réduction du nombre d'élèves présents dans la cour d'école, etc.

Le rapport d'évaluation du plan de lutte 2020-2021 est adopté à l'unanimité.

8. Information

8.1. Organisation scolaire 21-22 : prévision de clientèle, service à l'élève

Mme Lincourt présente la prévision de clientèle pour 2021-2022. On observe une baisse significative de clientèle dans certains quartiers de Montréal, dont celui où se trouve Saint-Jean-de-Matha.

Diminution de clientèle de 290 à 270 élèves. Cette réduction n'aura pas d'impact sur le nombre de classes. Le ratio du préscolaire passera de 19 enfants à 18 enfants.

Les deux postes en orthopédagogie ne sont pas pourvus.

Quelques professeurs quitteront l'école à la fin de l'année. Ceci n'affectera ni le looping 4-5, ni le programme d'anglais intensif en 6^e année.

8.2. Fondation

Commandite de 1 900 \$ pour bonifier l'équipement d'art, octroyée par Desjardins.

La Fondation souhaite repenser ses modes de financement.

Une vente d'étiquette sera organisée pour la rentrée.

La Fondation a permis de collecter 7 600 \$ cette année.

8.3. Logo

Le logo a été finalisé et des outils sont en développement pour l'équipe école.

La vente de chandails avec le logo sera lancée d'ici l'été.

8.4. Suivi dossier Relocalisation/transport

Les travaux se poursuivent à Saint-Jean-de-Matha.

Les travaux dans l'école Honoré-Mercier vont bon train.

Dans la semaine du 2 août, pour 10 jours, début du déménagement.

Pas de nouveauté relativement au transport scolaire. Les règles du CSSDM pour l'attribution des places pour les fratries ne sont pas claires. Des places pourraient être rendues disponibles, moyennant des frais. L'attribution finale des places sera complétée au plus tard trois semaines avant le début des classes. Un parent souligne que les coûts associés au transport scolaire pourraient être prohibitifs pour certains parents plus démunis. Un autre parent soulève que la communication du CSSDM a été déficiente. Mme Lincourt mentionne qu'elle n'a pas reçu de correspondance ou d'appel sur la question du transport scolaire.

9. Période de questions

s.o.

10. Varia

10.1 Mention(s) d'honneur

Mme Lincourt souligne la participation des membres du CÉ et la contribution courtoise, franche et honnête des membres.

Mme Lincourt remercie également Judith pour son travail exceptionnel au sein de la fondation, Andréanne qui quitte l'école à la fin de l'année, ainsi que le président du CÉ, M. Guillemette.

11. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21h09.